

COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

Le lundi quatorze octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du quatre octobre deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : M. Fabrice MIALON à M. Christophe FAVERJON, M. Manuel DE SA à M. Gaston CONSTANT, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, Mme Nathalie RAFFIN à M. Daniel RATHIER, M. Stéphane CESARATTO à Mme Gisèle ARSAC, Mme Morgane RICHARD à Mme Véronique Romeyer, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : 29 - **Nombre de présents :** 21 - **Nombre de votants :** 29
Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2024-10-13

OBJET : PROJET D'INVESTISSEMENT 2025 : DEMANDES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET AUTORISATIONS D'URBANISME

VU le Code Général des collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT le programme municipal en faveur de la transition et le projet de rénovation énergétique de la crèche intercommunale Pom' de Reinette située sur la commune d'Unieux dont la commune d'Unieux est propriétaire,
CONSIDÉRANT l'avis de la Commission Aménagement du Territoire Développement Durable du 1^{er} octobre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer les dossiers de demandes de subvention auprès de l'État dans le cadre du Fonds Vert et/ou de la DETR ainsi qu'auprès de tous les organismes susceptibles de contribuer au financement de ces travaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires pour ce projet.

Extrait conforme au registre des délibérations.
Fait à UNIEUX, le 14 octobre 2024.

La secrétaire de séance,

Gisèle ARSAC



Le Maire

Christophe FAVERJON.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services
Marianne PERROT

